

ISO/TC 268

Date: 2016-12-15

ISO 37100:2016(F)

ISO/TC 268/GT 3

Secrétariat: BSI

Villes et communautés territoriales durables — Vocabulaire

Sustainable cities and communities — Vocabulary

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 37100:2016

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0d35f35d-85e7-467e-b8ed-984fa9a6>

37100-2016

Type du document : Norme internationale

Sous-type du document :

Stade du document : (60) Publication

Langue du document : F

STD Version 2.7g

Style Definition ... [1]

Formatted ... [2]

Formatted: Font: 13 pt, Font color: Black, French (Switzerland)

Deleted:

Formatted ... [3]

Formatted: Don't adjust space between Latin and Asian text, Don't adjust space between Asian text and numbers

Formatted: Font color: Black, French (Switzerland)

Formatted ... [4]

Field Code Changed

Formatted ... [5]

Deleted:

Formatted: Font: 13 pt, Font color: Black, French (Switzerland)

Formatted ... [6]

Formatted: Right, Don't adjust space between Latin and Asian text, Don't adjust space between Asian text and numbers

Formatted ... [7]

Formatted: Font: 13 pt, Bold, Not Italic, Font color: Black, French (Switzerland)

Deleted: ¶

-----Section Break (Odd Page)-----

Notice de droit d'auteur¶

Ce document de l'ISO est un projet de Norme internationale qui est protégé par les droits d'auteur de l'ISO. Sauf autorisés par les lois en matière de droits d'auteur du pays utilisateur, aucune partie de ce projet ISO ne peut être reproduite, enregistrée dans un système d'extraction ou transmise sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, les enregistrements ou autres, sans autorisation écrite préalable.¶

Les demandes d'autorisation de reproduction doivent être envoyées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.¶

ISO copyright office¶

Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20¶

Formatted: French (France)

Formatted: French (France)

Formatted: French (France)

Formatted: French (France)

Formatted: French (France)

Formatted: French (France)

Formatted: French (France)

Formatted: French (France)

Formatted: French (France)

Formatted: French (France)

Formatted: French (France)

Formatted: French (France)

Formatted: French (France)

Formatted: French (France)

Formatted: French (France)

Formatted: French (France)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/foreword.html.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 268, *Villes et communautés territoriales durables*.

Formatted: Foreword Title, Don't adjust space between Latin and Asian text, Don't adjust space between Asian text and numbers

Formatted

Deleted: www.iso.org/directives

Deleted: www.iso.org/brevets

Deleted: : www.iso.org/iso/fr/foreword.html.

Deleted: comité chargé de l'élaboration du

Deleted: est l'ISO

Deleted: ¶

Formatted: Font: Times New Roman, 12 pt, French (Switzerland)

Field Code Changed

Formatted: Font: 9 pt

Villes et communautés territoriales durables — Vocabulaire

1 Domaine d'application

Le présent document définit les termes relatifs au développement durable au sein des communautés territoriales, aux infrastructures territoriales intelligentes et à d'autres sujets associés.

2 Références normatives

Il n'existe pas de références normatives dans le présent document.

3 Termes et définitions

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform; disponible à l'adresse <http://www.iso.org/obp>.
- IEC Electropedia; disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>.

3.1 Termes relatifs au développement durable, à la résilience et à l'intelligence

3.1.1 durabilité

état du système global, y compris les aspects environnementaux, sociaux et économiques, qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs

Note 1 à l'article: Les aspects environnementaux, sociaux et économiques interagissent, sont interdépendants et sont souvent désignés comme les trois dimensions de la durabilité.

Note 2 à l'article: La durabilité est l'objectif du développement durable.

[SOURCE: Guide ISO 82:2014, 3.1]

3.1.2 développement durable

développement qui répond aux besoins environnementaux, sociaux et économiques du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs

Note 1 à l'article: Cette définition est extraite du Rapport Brundtland.

Note 2 à l'article: La Charte d'Aalborg fournit des informations complémentaires sur le développement durable au sein des communautés territoriales.

[SOURCE: Guide ISO 82:2014, 3.2, modifié — La Note 2 à l'article a été ajoutée.]

3.1.3 résilience

capacité d'adaptation d'un organisme dans un environnement complexe et changeant

Formatted: Font color: Blue, French (Switzerland)

Formatted: Don't adjust space between Latin and Asian text, Don't adjust space between Asian text and numbers, Tab stops: 21.6 pt, Left

Formatted: English (U.K.)

Formatted: Tab stops: 21.6 pt, Left + Not at 20 pt + 28 pt

Formatted: English (U.K.)

Formatted: Tab stops: 21.6 pt, Left + Not at 20 pt + 28 pt

Formatted: English (U.K.)

Deleted:

Deleted:

Deleted: <http://www.iso.org/obp>

Deleted:

Deleted: <http://www.electropedia.org/>

Formatted: Don't adjust space between Latin and Asian text, Don't adjust space between Asian text and numbers, Tab stops: 20 pt, Left + 21.6 pt, Left

Formatted: French (Switzerland)

Deleted:

Deleted:

Deleted:

Formatted: Default Paragraph Font

Formatted: Default Paragraph Font

Formatted: Default Paragraph Font

Formatted: Default Paragraph Font

Formatted: Default Paragraph Font

Deleted:

Deleted:

Formatted: Definition, Don't adjust space between Latin and Asian text, Don't adjust space between Asian text and numbers

Deleted:

Formatted: Default Paragraph Font

Formatted: Default Paragraph Font

Formatted: Default Paragraph Font

Formatted: Default Paragraph Font

Deleted: —Page Break—

ISO 37100:2017(F)

Note 1 à l'article: Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) définit la résilience comme «la capacité que présentent un système et ses éléments constitutifs d'anticiper, d'absorber, ou de supporter les effets d'un phénomène dangereux, ou de s'en relever, avec rapidité et efficacité, y compris par la protection, la remise en état et l'amélioration de ses structures et fonctions de base».

Deleted:
Deleted:
Deleted:

Note 2 à l'article: La résilience est la capacité d'un organisme de résister aux effets d'un phénomène ou la capacité de retrouver un niveau acceptable de performance dans un délai acceptable après avoir été affecté par un phénomène.

Deleted:

Note 3 à l'article: La résilience est la capacité d'un système de maintenir ses fonctions et sa structure face aux changements internes et externes, et de procéder à une dégradation contrôlée quand il le faut.

Deleted:

[SOURCE: Guide ISO 73:2009, 3.8.1.7, modifié — Les Notes 1, 2 et 3 à l'article ont été ajoutées.]

Deleted:

3.1.4 intelligence

qualité permettant de contribuer au développement durable et à la résilience, se traduisant par des prises de décision éclairées et l'adoption d'une perspective à long terme et à court terme

Formatted: Default Paragraph Font
Formatted: Definition, Don't adjust space between Latin and Asian text, Don't adjust space between Asian text and numbers

Note 1 à l'article: L'intelligence est intégrée dans le processus de développement durable, c'est-à-dire que le développement durable est le processus global, tandis que l'intelligence est une caractéristique. Cela implique une approche holistique, incluant une bonne gouvernance et une organisation, des processus et des comportements adaptés, ainsi qu'une utilisation innovante et appropriée des techniques, des technologies et des ressources naturelles.

Formatted: Default Paragraph Font
Formatted: Default Paragraph Font
Formatted: Default Paragraph Font
Formatted: Default Paragraph Font
Deleted:

Note 2 à l'article: L'intelligence est abordée en termes de performance, par rapport à des solutions technologiquement applicables.

Deleted:
Deleted:
Formatted: Default Paragraph Font

3.1.5 responsabilité

état de devoir répondre de décisions et d'activités auprès des parties intéressées d'un organisme

Formatted: Default Paragraph Font
Formatted: Default Paragraph Font
Formatted: Default Paragraph Font

3.1.6 écosystème

système d'interactions complexes entre les plantes, les animaux, les micro-organismes et leur environnement, qui fonctionne comme un tout

Deleted: ISO 37100-37100-2016
Deleted:
Formatted: Definition, Don't adjust space between Latin and Asian text, Don't adjust space between Asian text and numbers

[SOURCE: ISO 13065:2015, 3.14, modifiée — Les mots «communautés de» ont été supprimés avant le mot «plantes».]

Deleted:
Deleted:

3.1.7 services écosystémiques

bénéfices apportés par les écosystèmes qui contribuent à la viabilité et à la qualité de la vie humaine

Formatted: Definition, Don't adjust space between Latin and Asian text, Don't adjust space between Asian text and numbers
Deleted:

[SOURCE: ISO 13065:2015, 3.15, modifiée — Définition adaptée au contexte du développement durable au sein des communautés territoriales]

Formatted: Default Paragraph Font
Formatted: Default Paragraph Font
Formatted: Default Paragraph Font

3.1.8 environnement

milieu dans lequel un organisme fonctionne, incluant l'air, l'eau, le sol, les ressources naturelles, la flore, la faune, les êtres humains et leurs interrelations

Deleted:
Formatted: Default Paragraph Font
Formatted: Default Paragraph Font

[SOURCE: ISO 13065:2015, 3.16]

Formatted: Default Paragraph Font
Formatted: Default Paragraph Font

3.1.9 impact environnemental

Formatted: Definition, Don't adjust space between Latin and Asian text, Don't adjust space between Asian text and numbers

modification de l'environnement, négative ou bénéfique, résultant totalement ou partiellement des aspects environnementaux d'un organisme

[SOURCE: ISO 14001:2015, 3.2.4]

3.1.10 déchet dangereux

déchet qui est potentiellement dommageable pour les personnes, les biens ou l'environnement

[SOURCE: ISO 18113-1:2009, 3.22, modifiée — Les Notes 1 et 2 à l'article, ainsi que les exemples, ont été supprimés.]

3.1.11 impact

changement positif ou négatif subi par la société, l'économie ou l'environnement, résultant entièrement ou en partie des décisions et activités passées et présentes d'un organisme

[SOURCE: ISO 26000:2010, 2.9]

3.1.12 cycle de vie

phases consécutives et liées d'un système de produits (ou de services), de l'acquisition des matières premières ou de la génération des ressources naturelles à l'élimination finale

Note 1 à l'article: Les phases du cycle de vie incluent l'acquisition des matières premières, la conception, la production, le transport/la livraison, l'utilisation, le traitement en fin de vie et l'élimination finale.

[SOURCE: ISO 14001:2015, 3.3.3]

3.1.13 coût du cycle de vie

investissement total consacré au développement, à la fabrication, aux essais, à la distribution, au fonctionnement et à la mise au rebut d'un produit, ainsi que les coûts d'assistance et de formation associés

[SOURCE: ISO/IEC/IEEE 24765:2010, 3.1590]

3.1.14 catastrophe naturelle

événement d'origine naturelle, tel qu'une inondation, un séisme ou un ouragan, qui provoque des dégâts matériels et humains importants

3.1.15 croissance favorable aux pauvres

croissance économique au profit des populations les moins favorisées (principalement au sens économique du terme)

Note 1 à l'article: La croissance favorable aux pauvres peut être définie comme absolue, si les bénéfices proviennent de la croissance globale de l'économie; ou relative, si elle relève d'efforts ciblés pour que ses effets se fassent particulièrement ressentir parmi les populations les moins favorisées.

EXEMPLE Un rythme et une structure de croissance économique destinés à aider les populations les moins favorisées à y participer, à y contribuer et à en bénéficier.

[SOURCE: OCDE, Ressources naturelles et croissance pro-pauvres: enjeux économiques et politiques, 2008]

- Formatted: Space After: 0 pt
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: ... [9]
- Deleted:
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Space After: 0 pt
- Formatted: ... [10]
- Deleted:
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Space After: 0 pt
- Formatted: ... [11]
- Deleted:
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Space After: 0 pt
- Formatted: ... [12]
- Deleted:
- Formatted: ... [13]
- Deleted:
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Space After: 0 pt
- Deleted:
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Space After: 0 pt
- Formatted: ... [14]
- Deleted:
- Deleted:
- Formatted: ... [15]
- Deleted:
- Deleted:

ISO 37100:2017(F)

3.1.16

déchet solide

matériau solide non soluble mis au rebut, notamment les boues résiduaires, les déchets urbains, industriels et agricoles, les gravats et les résidus miniers

3.1.17

plantes vasculaires

plantes capables de transporter en leur sein de l'eau et des nutriments

3.2 Termes relatifs aux organismes, aux villes et aux communautés territoriales

3.2.1

ville

communauté territoriale urbaine s'inscrivant dans une frontière administrative spécifique

Note 1 à l'article: Une ville est parfois appelée municipalité ou administration locale.

Note 2 à l'article: Les villes peuvent contribuer à réduire la pression croissante qui s'exerce sur l'environnement et les ressources naturelles causées par l'urbanisation mondiale grâce à l'élaboration de politiques holistiques et intégrées.

3.2.2

communauté territoriale

ensemble de personnes avec des responsabilités, activités et relations

Note 1 à l'article: Dans de nombreux contextes, sans que cela soit universel, une communauté territoriale possède une frontière géographique définie.

Note 2 à l'article: Une ville est un type de communauté territoriale.

3.2.3

organisme

personne ou groupe de personnes ayant un rôle avec les responsabilités, l'autorité et les relations lui permettant d'atteindre ses objectifs

Note 1 à l'article: Le concept d'organisme englobe sans s'y limiter, les travailleurs indépendants, les compagnies, les sociétés, les firmes, les entreprises, les administrations, les partenariats, les organisations caritatives ou les institutions, ou bien une partie ou une combinaison des entités précédentes, à responsabilité limitée ou ayant un autre statut, de droit public ou privé.

Note 2 à l'article: Dans le présent document, le concept d'organisme fait référence à une entité/institution au sein de la communauté territoriale qui a pour tâche la mise en œuvre du système de management, par exemple l'administration locale. La communauté territoriale identifie un organisme à qui elle confie la mise en œuvre du présent document.

3.2.4

acheteur

personne chargée d'acquérir des biens, des services et/ou des droits, en contrepartie de la fourniture d'une valeur équivalente acceptable, généralement sous forme monétaire, à la personne détenant de tels biens, services et/ou droits

[SOURCE: ISO/IEC 15944-1:2011, 3.8, modifiée — Les mots «biens», «services» et «droits» ont été mis au pluriel.]

3.2.5

partie intéressée (terme recommandé)

partie prenante (terme admis)

Formatted: French (Switzerland)

Formatted: Don't adjust space between Latin and Asian text, Don't adjust space between Asian text and numbers, Tab stops: 20 pt, Left + 21.6 pt, Left

Deleted:

Deleted:

Deleted:

Deleted:

Deleted:

Deleted:

Deleted: », «

Formatted: Definition, Don't adjust space between Latin and Asian text, Don't adjust space between Asian text and numbers

Deleted:

Deleted:

Deleted:

Deleted:

Formatted: Default Paragraph Font

Deleted:

Formatted: Default Paragraph Font

Formatted: Default Paragraph Font

Formatted: Default Paragraph Font

Formatted: Default Paragraph Font

personne ou organisme qui peut soit influencer sur une décision ou une activité, soit être influencé ou s'estimer influencé par une décision ou une activité

3.2.6 fournisseur

personne ou organisme impliqué ou associé à la livraison de produits et/ou de services

[SOURCE: ISO/TR 12773-1:2009, 2.40, modifiée — Définition adaptée au contexte des infrastructures territoriales intelligentes.]

3.3 Termes relatifs au management

3.3.1 système de management

ensemble d'éléments corrélés ou en interaction d'un organisme, utilisés pour établir des politiques, des objectifs et des processus de façon à atteindre lesdits objectifs

Note 1 à l'article: Un système de management peut traiter d'un seul ou de plusieurs domaines.

Note 2 à l'article: Les éléments du système comprennent la structure, les rôles et responsabilités, la planification et le fonctionnement d'un organisme.

Note 3 à l'article: Le périmètre d'un système de management peut comprendre l'ensemble de l'organisme, des fonctions ou des sections spécifiques et identifiées de l'organisme, ou une ou plusieurs fonctions dans un groupe d'organismes.

3.3.2 direction

personne ou groupe de personnes qui oriente et dirige un organisme au plus haut niveau

Note 1 à l'article: La direction a le pouvoir de déléguer son autorité et de fournir des ressources au sein de l'organisme.

Note 2 à l'article: Il faut entendre par direction l'organe de prise de décision de l'organisme chargé, de manière formelle ou informelle, par la communauté territoriale pertinente de mettre en œuvre le système de management.

Note 3 à l'article: Si le périmètre du système de management traite uniquement une partie de l'organisme, alors la direction se réfère à ceux qui dirigent et contrôlent cette partie de l'organisme.

3.3.3 amélioration continue

activité récurrente menée pour améliorer les performances

3.3.4 information documentée

information devant être maîtrisée et tenue à jour par un organisme ainsi que le support sur lequel elle figure

Note 1 à l'article: Les informations documentées peuvent se présenter sous n'importe quel format et sur tous supports, et peuvent provenir de toute source.

Note 2 à l'article: Les informations documentées peuvent se rapporter:

— au système de management, y compris les processus connexes;

— aux informations créées en vue du fonctionnement de l'organisme (documentation);

- Formatted: Space After: 0 pt
- Deleted:
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Don't adjust space between Latin and Asian text, Don't adjust space between Asian text and numbers, Tab stops: 20 pt, Left + 21.6 pt, Left
- Formatted: Space After: 0 pt
- Formatted: Space After: 0 pt, Line spacing: single
- Deleted:
- Deleted:
- Deleted:
- Formatted: Space After: 0 pt
- Formatted: Space After: 0 pt, Line spacing: single
- Deleted:
- Deleted:
- Deleted:
- Formatted: Space After: 0 pt
- Formatted: Space After: 0 pt, Line spacing: single
- Deleted:
- Deleted:
- Formatted: List Continue 1 (-), Space After: 0 pt
- Deleted:
- Deleted:) ;

ISO 37100:2017(F)

— aux preuves des résultats obtenus (enregistrements).

3.3.5 efficacité

niveau de réalisation des activités planifiées et d'obtention des résultats escomptés

3.3.6 impact

changement positif ou négatif subi par la société, l'économie ou l'environnement, résultant entièrement ou en partie des décisions et activités passées et présentes d'un organisme

[SOURCE: ISO 26000:2010, 2.9]

3.3.7 objectif

résultat à atteindre

Note 1 à l'article: Un objectif peut être stratégique, tactique ou opérationnel.

Note 2 à l'article: Les objectifs peuvent se rapporter à différents domaines (tels que finance, santé, sécurité, et environnement) et peuvent s'appliquer à divers niveaux (au niveau stratégique, à un niveau concernant l'organisme dans son ensemble ou afférant à un projet, un produit ou un processus, par exemple).

Note 3 à l'article: Un objectif peut être exprimé de différentes manières, par exemple par un résultat escompté, un besoin, un critère opérationnel, en tant qu'objectif de développement durable ou par l'utilisation d'autres termes ayant la même signification (par exemple finalité, but ou cible).

Note 4 à l'article: Dans le contexte des systèmes de management pour le développement durable au sein des communautés territoriales, les objectifs du développement durable au sein des communautés territoriales sont établis par l'organisme, en cohérence avec la politique pour le développement durable au sein des communautés territoriales, dans le but d'atteindre des résultats spécifiques.

3.3.8 externaliser

passer un accord selon lequel un organisme externe assure une partie de la fonction ou met en œuvre une partie du processus d'un organisme

Note 1 à l'article: L'organisme externe n'est pas inclus dans le périmètre du système de management, contrairement à la fonction ou au processus externalisé qui en font partie intégrante.

3.3.9 politique

intentions et orientations d'un organisme, telles qu'elles sont officiellement formulées par sa direction

3.3.10 processus

ensemble d'activités corrélées ou en interaction qui transforme des éléments d'entrée en éléments de sortie

3.4 Termes relatifs à la qualité et à la conformité

3.4.1 compétence

aptitude à mettre en pratique des connaissances et des savoir-faire pour obtenir les résultats escomptés

3.4.2 obligations de conformité (terme recommandé)

Formatted: List Continue 1 (-), Don't adjust space between Latin and Asian text, Don't adjust space between Asian text and numbers

Formatted: Default Paragraph Font

Formatted: Definition, Don't adjust space between Latin and Asian text, Don't adjust space between Asian text and numbers

Deleted:

Formatted: Default Paragraph Font

Formatted: Default Paragraph Font

Formatted: Default Paragraph Font

Deleted:

Deleted:

Deleted:

Deleted:

Deleted:

Formatted: Don't adjust space between Latin and Asian text, Don't adjust space between Asian text and numbers, Tab stops: 20 pt, Left + 21.6 pt, Left

Formatted: French (Switzerland)

exigences légales et autres exigences (terme admis)
exigences légales auxquelles un organisme doit se conformer et autres exigences auxquelles un organisme doit ou choisit de se conformer

Note 1 à l'article: Les obligations de conformité sont liées au système de management pour le développement durable au sein des communautés territoriales.

Deleted:

Note 2 à l'article: Les obligations de conformité peuvent provenir d'exigences obligatoires, telles que la législation et la réglementation applicables, ou d'engagements volontaires tels que des normes organisationnelles et techniques, des relations contractuelles, des principes de bonne gouvernance ainsi que des standards communautaires ou d'éthique.

Deleted:

3.4.3
conformité
satisfaction d'une exigence

3.4.4
audit
processus méthodique, indépendant et documenté, permettant d'obtenir des preuves d'audit et de les évaluer de manière objective pour déterminer dans quelle mesure les critères d'audit sont satisfaits

Note 1 à l'article: Un audit peut être interne (de première partie) ou externe (de seconde ou tierce partie), et il peut être combiné (s'il associe deux disciplines ou plus).

Deleted:

Note 2 à l'article: Un audit interne est réalisé par l'organisme lui-même ou par une partie externe travaillant pour le compte de celui-ci.

Deleted:

Note 3 à l'article: Les termes «preuves d'audit» et «critères d'audit» sont définis dans l'ISO 19011.

Deleted:

3.4.5
action corrective
action visant à éliminer la cause d'une non-conformité et à éviter qu'elle ne réapparaisse

Deleted:

Deleted:

Deleted:

Deleted:

Formatted: Default Paragraph Font

Formatted: Default Paragraph Font

3.4.6
évaluation
processus méthodologique visant à déterminer dans quelle mesure des individus, procédures, systèmes ou programmes ont rempli les objectifs et exigences formellement établis

[SOURCE: ISO 10795:2011, 1.90]

Formatted: Definition, Don't adjust space between Latin and Asian text, Don't adjust space between Asian text and numbers

3.4.7
mesure
processus visant à déterminer une valeur

Deleted:

3.4.8
surveillance
détermination de l'état d'un système, d'un processus ou d'une activité

Formatted: Default Paragraph Font

Formatted: Default Paragraph Font

Formatted: Default Paragraph Font

Formatted: Default Paragraph Font

Formatted: Default Paragraph Font

Note 1 à l'article: Pour déterminer cet état, il peut être nécessaire de vérifier, de superviser ou d'observer d'un point de vue critique.

Deleted:

3.4.9
non-conformité
non-satisfaction d'une exigence

3.4.10
performance

ISO 37100:2017(F)

résultat mesurable

Note 1 à l'article: Les performances peuvent être liées à des résultats quantitatifs ou qualitatifs.

Deleted:

Note 2 à l'article: Les performances peuvent concerner le management d'activités, de processus, de produits (y compris de stratégies, programmes, projets, plans, et services), de systèmes ou d'organismes.

Deleted: ... Les performances peuvent ... [16]

3.4.11 exigence

besoin ou attente formulé, généralement implicite ou obligatoire

Note 1 à l'article: «Généralement implicite» signifie qu'il est habituel ou de pratique commune pour l'organisme et les parties intéressées que le besoin ou l'attente à prendre en considération soit implicite.

Deleted: : « ... «Généralement implicite» ... [17]

Note 2 à l'article: Une exigence spécifiée est une exigence formulée, par exemple une information documentée.

Deleted:

3.4.12 risque

effet de l'incertitude sur les objectifs

Note 1 à l'article: Un effet est un écart, positif ou négatif, par rapport à une attente.

Deleted:

Note 2 à l'article: L'incertitude est l'état, même partiel, de manque d'information qui entrave la compréhension ou la connaissance d'un événement, de ses conséquences ou de sa vraisemblance.

Deleted:

Note 3 à l'article: Un risque est souvent caractérisé en référence à des «événements» potentiels (tels que définis dans le Guide ISO 73:2009, 3.5.1.3) et à des «conséquences» également potentielles (telles que définies dans le Guide ISO 73:2009, 3.6.1.3), ou par référence à une combinaison des deux.

Deleted: ... Un risque est souvent ... [18]

Formatted ... [19]

Deleted: ... conséquences ... [20]

Formatted ... [21]

Note 4 à l'article: Un risque est souvent exprimé en termes de combinaison des conséquences d'un événement (y compris des changements de circonstances) et de la «vraisemblance» de son occurrence (telle que définie dans le Guide ISO 73:2009, 3.6.1.1).

Deleted: ... Un risque est souvent exprimé ... [22]

Formatted ... [23]

3.4.13 sécurité

absence de risque inacceptable

[SOURCE: Guide ISO/IEC 51:2014, 3.14, modifiée — Les mots «risque intolérable» ont été remplacés par «risque inacceptable».]

Formatted: Definition, Don't adjust space between Latin and Asian text, Don't adjust space between Asian text and numbers

Deleted:

Deleted: ...risque intolérable ... ont été ... [25]

Formatted ... [24]

3.4.14 instantané

copie de l'état d'une ressource de données à un instant précis

[SOURCE: ISO 12620:2009, 3.6.2]

Formatted: Definition, Don't adjust space between Latin and Asian text, Don't adjust space between Asian text and numbers

Deleted:

Formatted ... [26]

3.5 Termes relatifs aux indicateurs et aux paramètres de mesure

3.5.1 indicateur

mesure quantitative, qualitative ou descriptive

[SOURCE: ISO 15392:2008, 3.14]

Formatted: Don't adjust space between Latin and Asian text, Don't adjust space between Asian text and numbers, Tab stops: 20 pt, Left + 21.6 pt, Left

Formatted: French (Switzerland)

Formatted: Definition, Don't adjust space between Latin and Asian text, Don't adjust space between Asian text and numbers

Deleted:

Formatted ... [27]

3.5.2 paramètre de mesure

méthode de mesure et échelle de mesure définies

[SOURCE: ISO/IEC 14102:2008, 3.4]

3.5.3

scolarisation à plein temps

scolarisation dans un établissement scolaire couvrant chaque journée de la semaine pendant l'intégralité de l'année scolaire

3.5.4

scolarisation à temps partiel

scolarisation dans un établissement scolaire couvrant au moins chaque demi-journée de la semaine pendant l'intégralité de l'année scolaire ou l'équivalent hebdomadaire

EXEMPLE: Un(e) élève est considéré(e) scolarisé(e) à temps partiel s'il/elle est scolarisé(e) dans un établissement scolaire chaque demi-journée de la semaine. S'il/elle n'est scolarisé(e) pour 0,25 journée uniquement, il/elle n'est pas considéré(e) comme étant scolarisé(e).

3.5.5

émission de gaz à effet de serre

masse totale de gaz à effet de serre libérée dans l'atmosphère lors d'une période donnée

[SOURCE: ISO 14064-1:2006, 2.5]

3.6 Termes relatifs aux infrastructures et aux services

3.6.1

infrastructure territoriale

système des installations, équipements et services nécessaires au fonctionnement et aux activités de communautés territoriales

Note 1 à l'article: De telles infrastructures territoriales incluent, sans s'y limiter, l'énergie, l'eau, le transport, les déchets et les technologies d'information et de communication (TIC).

[SOURCE: ISO 9000:2015, 3.5.3, modifiée — Définition adaptée au contexte des infrastructures territoriales intelligentes.]

3.6.2

infrastructure territoriale intelligente

infrastructure territoriale offrant des performances technologiques avancées conçue, mise en service et entretenue dans le but de contribuer au développement durable et à la résilience de la communauté territoriale

Note 1 à l'article: Dans le présent document, le terme «intelligente» s'applique à l'infrastructure.

Note 2 à l'article: Le développement durable tend à exiger des infrastructures territoriales qui répondent à des besoins multiples et fréquemment contradictoires.

Note 3 à l'article: Les technologies d'information et de communication (TIC) constituent un moyen et non un prérequis pour l'établissement d'infrastructures territoriales intelligentes.

3.6.3

interopérabilité

capacité des systèmes à fournir des services à d'autres systèmes et à en recevoir, et à utiliser les services ainsi échangés pour leur permettre de fonctionner ensemble efficacement

[SOURCE: ISO 21007-1:2005, 2.30]

- Deleted:
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Definition, Don't adjust space between Latin and Asian text, Don't adjust space between Asian text and numbers
- Formatted: Default Paragraph Font
- Deleted:
- Formatted: Definition, Don't adjust space between Latin and Asian text, Don't adjust space between Asian text and numbers
- Deleted:
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: French (Switzerland)
- Formatted: Don't adjust space between Latin and Asian text, Don't adjust space between Asian text and numbers, Tab stops: 20 pt, Left + 21.6 pt, Left
- Deleted:
- Formatted: Definition, Don't adjust space between Latin and Asian text, Don't adjust space between Asian text and numbers
- Deleted:
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Deleted:
- Deleted:
- Deleted:
- Deleted:
- Formatted: ... [28]
- Deleted:
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font
- Formatted: Default Paragraph Font

3.6.4 enseignement primaire

école élémentaire
enseignement considéré comme le premier cycle de l'«enseignement de base»

Note 1 à l'article: L'enseignement primaire couvre généralement six ans de scolarisation à plein temps avec un âge légal d'entrée habituellement supérieur à 5 ans et inférieur à 7 ans. L'enseignement primaire se termine en général à l'âge de 10 à 12 ans. L'enseignement primaire fait référence aux enfants âgés de 5 à 12 ans ou aux classes de CP au CM2 dans certains systèmes éducatifs locaux.

[SOURCE: Institut de statistique de l'UNESCO, Collecte UOE de données sur les systèmes éducatifs]

3.6.5 enseignement secondaire

enseignement considéré comme le deuxième cycle de l'enseignement de base qui marque la fin de la scolarisation obligatoire où elle existe

Note 1 à l'article: Les élèves y entrent en général entre 10 et 13 ans (12 ans étant le plus répandu). L'enseignement secondaire se termine en général 12 ou 13 ans après la fin de l'enseignement primaire (ou autour des 18 ans de l'élève). Certains systèmes peuvent néanmoins s'étendre sur 11 à 14 ans après le début de la scolarisation (ou autour des 17 à 20 ans de l'élève). L'enseignement secondaire fait également référence aux classes de 6^e à la 3^e dans certains systèmes éducatifs locaux.

3.6.6 enseignement tertiaire

enseignement dispensé par les universités et d'autres institutions d'enseignement de niveau plus élevé après l'enseignement secondaire

Deleted:

Deleted:

Deleted:

Formatted: Definition, Don't adjust space between Latin and Asian text, Don't adjust space between Asian text and numbers

Deleted:

Deleted:

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 37100:2016

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0d35f35d-85e7-467e-b8ed-984fa9a66590/iso-37100-2016>